

- 2.3.4.7. Consolider le système d'activités de prévention sociale du Plan National de Loisirs pour le bien-vivre qui comprend, entre autres processus, l'incorporation de la communauté dans la pratique sportive permanente à travers le sous-système sportif communal, garantit la participation de 10 millions de personnes et la récupération des espaces publics des communautés pour le développement d'activités culturelles, de loisirs et de prévention.
- 2.3.4.8. Développer annuellement le Plan de Vacances Communautaire, sous a responsabilité commune du pouvoir populaire et des institutions révolutionnaires. 500 000 enfants et adolescents en situation de vulnérabilité y seront incorporés progressivement.
- 2.3.4.9. Appliquer des programmes de formation et organiser un débat permanent en matière de prévention sociale avec la participation de 420 000 porte-paroles du pouvoir populaire, à raison de 60 000 participants par an.
- 2.3.5. Consolider les différents processus de socialisation des savoirs, orientés vers le renforcement des diplômés, des talents et des outils appropriés au peuple pour l'exercice de la chose publique et le développement socioculturel des communautés, en augmentant le nombre de participants depuis l'année 2008, de 25 000 Conseils Communaux qui ont participé aux différents programmes de formation développés par l'Ecole pour le renforcement du Pouvoir Populaire.
- 2.3.5.1. Dans les 7 prochaines années, on projette de former, dans les différents processus de socialisation des savoirs, 47 000 Conseils Communaux .
- 2.3.5.2. Mise en place de 10 000 conseillers provenant des différentes organisations du Pouvoir Populaire comme personnages principaux dans les processus de formation.
- 2.3.5.3. Mise en place de Noyaux de Formation au sein des communautés et gérés par ces mêmes communautés comme espace d'apprentissage et de socialisation des connaissances dans 3 000 communes et 1 000 Groupes de Bataille Sociale pour cette période.
- 2.3.5.4. Renforcer l'éducation populaire en tant que force encourageant la mobilisation consciente du peuple orientée vers la mise en lace définitive du Pouvoir Populaire.
- 2.3.5.5. Développer, spécialiser des programmes de formation qui accroissent les capacités de gestion du Pouvoir Populaire dans les domaines politique, économique et social et dans les zones stratégiques pour le développement national.
- 2.3.5.6. Mettre en place 5 000 conseillers pour la formation technique productive des différentes organisations de production par le biais de l'orientation des porte-paroles des organisations du Pouvoir Populaire.
- 2.3.5.7. Faire participer à a formation socio-politique et technico-productive, les 500 000 Brigadistes de l'Armée de Production attachée aux Grandes Mission .
- 2.3.6. Construire le nouveau tissu productif du pays avec de nouvelles relations sociales de production garantissant la transformation des matières premières de production nationale. I s'agit alors de favoriser et consolider une économie productive, redistributive, post-rentière, post-capitaliste, sur la base d'un ample soutien politique, social et collectif de la propriété sur les moyens de production. La possibilité de la planification sociale en authentique synchronie avec la planification

centralisée et le développement des diverses formes d'organisation socio-productive soutenues dans les diverses formes de propriété de producteurs libres associés, parmi lesquelles se détachent ceux de la propriété sociale, indirecte, familiale, et les groupes d'échange solidaire.

2.3.6.1. Créer un tissu productif diversifié et soutenable qui garantisse le développement des communautés de la nation au moyen de la récupération, du renforcement, de la mise en place d'entreprises de propriété sociale.

2.3.6.2. Promouvoir, au cours de la période 2013-2019, la constitution de 30 000 entreprises de propriété sociale directe pour transformer les matières premières et donner de la valeur aux matières premières produites par le pays à l'échelle industrielle et semi-industrielle, pour la satisfaction des besoins de notre peuple.

2.3.6.3. Mettre en place 1 000 nouvelles zones d'encadrement de la production à l'échelle communale où l'on puisse développer les phases du cycle de production au cours de la période 2013-2019.

2.3.6.4. Développer une nouvelle architecture financière du Système Budgétaire de Financement configurant le réseau d'organisations économique-financières qui gèrent, administrent, transfèrent, financent, facilitent, captent et contrôlent les ressources financières et non financières réversibles et non réversibles, administrées par les communautés et les différentes organisations de base du Pouvoir Populaire.

2.3.6.5. Création de 3 000 Banques Communales qui serviront à consolider la nouvelle architecture financière du Pouvoir Populaire.

2.3.6.6. Création de 3 000 Conseils d'Economie Communale dans les Communes et de 43 000 Comités d'Economie Communale au cours de la période 2013-2019.

2.3.6.7. Synchroniser dans la Planification Centralisée le développement des diverses formes d'organisation socio-productive promouvant les diverses formes de propriété sociale directe et indirecte, la propriété familiale, les groupes d'échange solidaire, de même que la libre association de producteurs et productrices.

2.3.6.8. Enregistrer et mettre en conformité toutes les Entreprises de Propriété Sociale Directe Communale, les Entreprises de Propriété Sociale Indirecte Communale, les Unités de Production Familiale et les Groupes d'Echange Solidaire existant dans le pays.

2.3.6.9. Favoriser une politique de réinvestissement social avec les ressources générées par les communautés organisées dans le but de donner de l'importance à l'apport responsable pour la satisfaction de leurs besoins et de leurs aspirations.

2.3.6.10. Garantir l'inclusion socio-productive, le travail émancipé, la transformation de l'armée de réserve du capitalisme en force sociale créatrice au moyen de l'organisation des forces de production générant une nouvelle culture du travail.

2.3.6.11. Incorporation de 500 000 Brigadistes à l'Armée Productive liés aux Grandes Missions.

## OBJECTIF NATIONAL :

- 2.4. Encourager une nouvelle orientation éthique, morale et spirituelle de la société basée sur les valeurs libératrices du socialisme.

## OBJECTIFS STRATEGIQUES ET OBJECTIFS GENERAUX :

2.4.1. Préserver la force morale du peuple vénézuélien et la renforcer au moyen de stratégies de formation des valeurs.

2.4.1.1. Préserver les valeurs traditionnelles du Peuple vénézuélien : honnêteté, responsabilité, goût du travail, amour du prochain, solidarité, volonté de dépassement et de lutte pour l'émancipation au moyen de leur promotion permanente et par tous les moyens disponibles pour se défendre contre les anti-valeurs du modèle capitaliste qui promeut l'exploitation, le consumérisme, l'individualisme et la corruption qui sont à l'origine de la violence criminelle qui assaille la société vénézuélienne.

2.4.1.2. Renforcer la force morale du Peuple vénézuélien au moyen de la promotion des valeurs du socialisme, de l'éthique et de la morale socialiste, de la formation et de l'auto-formation socialiste, de la discipline consciente basée sur la critique et l'auto-critique, la pratique de la solidarité et de l'amour, la conscience du devoir social et la lutte contre la corruption et la bureaucratie.

2.4.1.3. Mettre en place des plans d'étude appropriés, à tous les niveaux, pour l'inclusion de stratégies de formation des valeurs en rapport avec la nouvelle société que nous travaillons à construire.

2.4.2. Renforcer l'inspection des finances sociales.

2.4.2.1. Continuer à mettre en place le contrôle des finances sociales comme stratégie pour l'exercice du pouvoir du Peuple, pour superviser la gestion des organismes de l'administration publique en ce qui concerne le maniement des fonds publics et pour être efficaces dans la gestion publique en la dotant d'outils qui fortifient son action.

2.4.3. Renforcer le système de l'administration de la justice, combattre l'impunité, réformer le système pénitentiaire et promouvoir la justice de paix communale.

2.4.3.1. Renforcer le système de l'administration de la justice par la dotation de moyens nécessaires pour une action optimale incluant une investigation criminelle permettant de combattre l'impunité.

2.4.3.2. Réformer totalement le système pénitentiaire avec comme but ultime la réhabilitation intégrale des personnes privées de liberté pour favoriser leur réinsertion productive dans une nouvelle société.

2.4.3.3. Promouvoir la justice de paix communale comme outil efficace pour une coexistence pacifique et pour favoriser la pratique de la solidarité et de l'amour entre les Vénézuéliens et les Vénézuéliennes.

## OBJECTIF NATIONAL :

2.5. Mener à bien l'installation définitive du Nouvel Etat Démocratique et Social de Droit et de Justice.

## OBJECTIFS STRATEGIQUES ET OBJECTIFS GENERAUX :

2.5.1. Libérer la puissance contenue dans la Constitution Bolivarienne pour l'exercice de la démocratie participative active.

2.5.1.1. Créer, à côté des organisations de base du Pouvoir Populaire, un plan spécifique pour le développement législatif et pratique de tous les articles constitutionnels qui reconnaissent au peuple l'exercice de la démocratie directe.

- 2.5.2. Etablir un système de communication permanente pour écouter le peuple organisé et le peuple dépolitisé en tant qu'effort pour la construction collective de l'Etat Socialiste sous le principe de « Commander en obéissant ».
- 2.5.2.1. Réviser pour le renforcer et l'étendre, le système de Missions et Grandes Missions en tant que forme de participation du peuple à la nouvelle institutionalité démocratique.
- 2.5.2.2. Etablir comme norme le développement de journées et de procédures d'interpellation populaire sur la gestion des serviteurs publics.
- 2.5.3. Développer le système Fédéral de Gouvernement basé sur les principes de l'intégrité territoriale, économique et politique de la Nation vénézuélienne au moyen de la participation active des ouvriers, des paysans, des villageois, des peuples indigènes, des afro-descendants, des femmes et des jeunes dans les fonctions de gouvernement communal et dans l'administration des facteurs et des moyens de production de biens et des services de propriété sociale.
- 2.5.3.1. Planifier et exécuter le transfert de compétence aux Communes , conseils communaux, tables techniques de services, aux mouvements de villageois, de peuples indigènes, aux conseils de travailleurs et travailleuses, aux usagers de véhicules à moteur, aux étudiants, en ce qui concerne l'habitation, les sports, la culture, les programmes sociaux, l'environnement, l'entretien des zones industrielles, l'entretien des zones urbaines, la prévention et la protection communale, la mise en place de services publics entre autres.
- 2.5.3.2. Planifier et exécuter la participation dans les processus économiques stimulant les différentes parties de l'économie et le développement endogène au moyen de coopératives, caisses d'épargne, entreprises de propriété sociale et collective mixtes, mutuelles et autres .
- 2.5.3.3. Mettre en œuvre ,au moyen du Conseil Fédéral de Gouvernement , un système de planification avec les Etats et les Municipalités pour le développement territorial productif de la Nation au moyen du développement des Districts Moteurs de Développement de même que la mise en place de systèmes de gestion partagée pour garantir l'entretien de la voirie , l'assainissement environnemental et l'infrastructure sociale sur tout le territoire national.
- 2.5.4. Continuer à transformer et réorganiser totalement l'Administration Publique pour donner de la dignité aux serviteurs publics et la rendre chaque fois plus utile au peuple.
- 2.5.4.1. Mettre en place une politique de stimulation et de reconnaissance des serviteurs publics et leaders populaires et sociaux qui développent l'exercice de leurs fonctions dans le cadre des valeurs de l'éthique socialiste.
- 2.5.4.2. Forger une culture révolutionnaire de services publics dans tous les domaines en renforçant le critère selon lequel les fonctionnaires de l'Administration Publique sont avant tout serviteurs publics et sont là pour servir le peuple rapidement et honnêtement.
- 2.5.4.3. Mettre en mouvement une politique destinée à promouvoir et revaloriser la culture du savoir et du travail socialistes en tant que mécanismes indispensables pour la transformation de l'Etat moyennant la création d'Ecoles de Formation de Cadres Administratifs et Politiques dans les Institutions de l'Etat et la création d'entreprises de Propriété Sociale dans les instances du Pouvoir Populaire.

- 2.5.4.4. Mettre en place, peu à peu, un processus de réorganisation de l'Administration de l'Etat en homologuant et en donnant de la dignité aux serviteurs publics conformément à leur rôle et à leurs compétences par l'emploi de leurs capacités professionnelles dirigé vers un renforcement du modèle économique de production.
- 2.5.4.5. Approfondir et mettre en place les mécanismes de sanction politique, administrative et pénale, selon le cas pour les serviteurs publics qui montrent de l'efficacité administrative et politique et dans les cas de corruption.

(traduction Gaston Lopez)